



Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles ont été prises les décisions concernant la carte scolaire dans le premier degré, au niveau académique, en janvier 2013. L'académie de Dijon, au vu de ses effectifs, ne bénéficiait d'une dotation que de cinq postes malgré l'important effort de redéploiement des moyens de la part du ministère de l'Education Nationale. Et, bien que la Nièvre ne soit pas l'unique département à perdre des élèves, c'est le seul qui a dû rendre des postes.

Or, les cinq postes retirés dans la Nièvre l'ont été sur des prévisions d'effectifs erronées : au lieu de trois cents élèves en moins, notre département n'a "perdu" que onze élèves dans ses écoles publiques d'après les constats d'effectifs de rentrée 2013. Cet élément important, tant pour les élèves que pour les personnels, a été souligné en CDEN Nièvre, en CTA et le sera en CAEN quand il se réunira.

Nous avons demandé une prise en compte, pour la prochaine rentrée, de ces suppressions de postes dues à ces prévisions erronées. On nous annonce à nouveau une baisse d'effectif de trois cents élèves dans les écoles de la Nièvre à la rentrée 2014. Les services de l'Education Nationale considèrent que le rapport entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves (P/E) reste très favorable dans la Nièvre. Or ce P/E élevé est dû à la sociologie et à la géographie particulières de notre département.

La Nièvre est-elle à nouveau condamnée à être le parent pauvre de l'académie de la prochaine carte scolaire du premier degré ? Cela ne nous paraît pas équitable. C'est pourquoi nous demandons la réaffectation de ces cinq postes pour la Nièvre avant toute nouvelle mesure de carte scolaire.

Recevez, Madame la Rectrice, l'expression de nos salutations les meilleures.

Bruno Guého  
SE UNSA Nièvre

Jean-Louis Dumont  
FCPE Nièvre

Martine Gaudin  
DDEN Nièvre

André Fourcade  
SGEN CFDT Nièvre

Christophe Bolle  
SNUIPP FSU Nièvre